



## Le Groupe FARENEIT s'engage au côté de l'OPPBTP pour progresser en prévention



FARENEIT, groupe indépendant composé de 9 sociétés franciliennes, intervenant dans les lots techniques du bâtiment (climatisation, chauffage, plomberie, électricité et couverture), a signé le 19 septembre un contrat « Démarche de Progrès » avec l'OPPBTP (Organisme Professionnel de Prévention du BTP). Cette signature constitue une nouvelle étape dans la démarche d'amélioration de la prévention des risques du Groupe.

« Ce partenariat avec l'OPPBTP va nous permettre d'homogénéiser la stratégie et la politique de prévention des risques de nos 9 entreprises. Améliorer le bien-être et les conditions de travail de nos salariés est une priorité pour nous. Nous comptons sur l'accompagnement de l'OPPBTP pour enrichir notre réflexion, optimiser nos process et nous aider à animer la prévention au quotidien », a déclaré Christophe Puga, Directeur de l'entreprise Setelec, du Groupe FARENEIT.

### Un plan d'action prévention sur-mesure pour avancer dans la même direction

Sollicité par Patrick Aimon, Président de FARENEIT, en juin 2015, l'OPPBTP a dans un premier temps réalisé un pré diagnostic sécurité des 9 entreprises afin d'établir leur niveau de prévention. Les partenaires se sont ensuite concertés pour élaborer ensemble un plan d'action de prévention destiné à l'ensemble du Groupe.

Ce dernier s'articule autour de cinq grands axes : le management de la prévention, la maîtrise des risques, la formation continue, le retour d'expérience et le suivi des travaux sur chantier. La signature du contrat de progrès, conclu pour un an, le 19 septembre, constitue une étape supplémentaire avec la mise en œuvre du plan d'action. Il sera déployé entre septembre 2016 et septembre 2017 et adapté aux spécificités de chaque entreprise du Groupe FARENEIT.

Les actions engagées seront les suivantes :

- **La sensibilisation des salariés** : avec la diffusion à l'ensemble des 180 salariés de la « Déclaration motivée d'engagement » dans la démarche de progrès,
- **La mise à jour du Document Unique d'évaluation des risques et le suivi du plan d'action associé**: véritable document pratique, le Document unique fournira aux entreprises un outil de pilotage de leur démarche de prévention,
- **L'évaluation du risque chimique et la formation** du personnel,
- **L'organisation d'un point prévention trimestriel** avec les directions.

Un nouveau diagnostic sera effectué au bout d'un an par l'OPPBTP afin de mesurer concrètement les progrès réalisés par les 9 entreprises en prévention.

« Accompagner les entreprises dans leur démarche pour améliorer la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles est une des missions de notre Organisme. Le contrat de progrès est ouvert à toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics. Nous nous réjouissons de l'implication du Groupe FARENEIT dans cette démarche », a commenté Yannick Gervais, Conseiller en prévention de l'OPPBTP.



## A propos de l'OPPBT

L'**Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBT)** a pour mission de contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail auprès des professionnels du bâtiment et des travaux publics.

Chaque année, les 332 collaborateurs accompagnent les entreprises avec des actions de conseil, de formation et d'information à travers :

- **15 900 actions, accompagnement et diagnostics de CONSEIL auprès de 8 800 entreprises**, à l'aide de services innovants : un outil d'évaluation des risques pratiques (Préval), une démarche et des solutions métier pour améliorer les conditions de travail (Démarche de progrès et Adapt BTP), ... et le site [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr) pour évaluer les risques en quelques clics, effectuer le suivi de son personnel et de son matériel et s'informer grâce à de nombreux outils pratiques à télécharger.
- **La FORMATION de 18 000 professionnels du BTP** grâce à 67 stages adaptés aux entreprises, répertoriés dans le catalogue Vision ; des formations pour les maîtres d'apprentissage, les étudiants et les acteurs de la prévention ainsi qu'un accompagnement pour bâtir des plans de formation.
- **Des actions d'INFORMATION avec de multiples supports** comme le magazine Prévention BTP qui compte 100 000 lecteurs chaque mois ; la newsletter de Prévention BTP avec 32 500 abonnés ; des affiches, des mémentos, des fiches prévention, ... illustrés, en commande et téléchargeables sur le site ; 50 ouvrages et registres, 70 vidéos pédagogiques pour aiguiser son regard prévention ; des campagnes de communication nationales de sensibilisation (amiante, TMS, 100 minutes pour la vie, ...).

Passez simplement à la prévention avec l'OPPBT - [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr) !  
Retrouvez toute l'information de la prévention sur [oppbtp.com](http://oppbtp.com)



@preventionbtp



PréventionBTP



PréventionBTP

### SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04  
Jérôme Saczewski • [j.saczewski@clccom.com](mailto:j.saczewski@clccom.com)  
Christelle Grelou • [c.grelou@clccom.com](mailto:c.grelou@clccom.com)  
Jessica Djaba • [j.djaba@clccom.com](mailto:j.djaba@clccom.com)

### OPPBT

Solange Delpech • 01 46 09 26 76  
[solange.delpech@oppbtp.fr](mailto:solange.delpech@oppbtp.fr)  
Stéphanie Bigeon-Bienvenu • 01 46 09 26 54  
[stephanie.bigeon.bienvenu@oppbtp.fr](mailto:stephanie.bigeon.bienvenu@oppbtp.fr)